



**Rubrique:** Marché financier  
**Sous-rubrique:** Annonce de liquidation partielle  
**Date de publication:** SHAB 09.11.2022  
**Date d'échéance prévue:** 09.12.2022  
**Numéro de publication:** FM09-000000235

**Entité de publication**  
Fondation Collective Trianon, Rue du Nant 8, 1207 Genève

## Avis de liquidation partielle de FCT (Fondation Collective Trianon)

**Organisation concernée:**  
FCT (Fondation Collective Trianon)  
CHE-109.793.560  
rue du Nant 8  
1207 Genève

**Indications sur la liquidation partielle:**  
**Motif de la liquidation partielle :** réduction de personnel

**Jour de référence de la liquidation partielle :** 31.12.2021

### **Notification aux assurés de la Caisse de prévoyance Elanco de la FCT Fondation collective Trianon**

En vertu de l'art. 53b de la LPP, la Commission de gestion de la Caisse de prévoyance Elanco a constaté que les conditions d'une liquidation partielle étaient réunies au 31.12.2021.

Les assurés concernés ont tous reçu une information par courrier. S'il n'ont pas reçu ce courrier, ils peuvent en obtenir une copie auprès de la société sous-mentionnée.

Les assurés peuvent consulter, dans les 30 jours à compter de la publication de la présente, le bilan de liquidation partielle, le rapport de liquidation partielle et les comptes individuels au 31.12.2021 auprès du Conseil de Fondation à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Pendant le même délai, ils peuvent contester les conditions et la procédure de la liquidation partielle. Ils peuvent aussi demander une vérification à l'Autorité de surveillance. En cas de contestation, le Conseil de Fondation répondra par écrit aux opposants. S'il n'y a pas de possibilité de régler les oppositions d'un commun accord, le Conseil de Fondation transmettra l'opposition à l'Autorité de surveillance.

**Délai :** 30 jours  
**Fin du délai:** 09.12.2022

**Point de contact:**

Trianon SA

Chemin de la Redoute 54b

1260 Nyon

Interlocuteur : Tamara Kisslig (044 355 10 61)